



Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de
l'Innovation (Revue-IRSI)

ISSN: 2960-2823

Vol. 4, No. 5, Septembre 2026

Audit interne public et exécution des recettes publiques au Mali : enjeux, défis et perspectives

Adama **KANE**

Enseignant-Chercheur

Universités des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) – Mali

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.22537613>

Résumé

Cette étude analyse l'influence de l'audit interne public, à travers la qualité du contrôle interne et le niveau de suivi des recommandations, sur le taux de recouvrement des recettes publiques au Mali pour l'année 2024.

Les résultats montrent que le modèle de régression est globalement significatif $F(2,12) = 25,85$; $P = 0,001 < 0,05$ et explique 78% de la variance du taux de recouvrement $R^2 = 0,78$. L'analyse des coefficients révèle que la qualité du contrôle interne a un effet positif et très significatif sur le taux de recouvrement $\beta_1 = 10,00$; $Bêta = 0,83$; $t = 5,49$; $p = 0,001 < 0,05$. De même, le niveau de suivi des recommandations exerce un effet positif et significatif $\beta_2 = 5,00$; $Bêta = 0,42$; $t = 2,75$; $p = 0,018 < 0,05$. Cela signifie que le Mali doit œuvrer pour renforcer la formation des auditeurs internes publics sur la fiscalité, les douanes, le trésor et institutionnaliser le suivi des recommandations pour un taux de recouvrement satisfaisant.

Mots-clés : Audit interne public ; Exécution des recettes publiques ; Gouvernance ; Mali ; Recouvrement.

1.Contexte et justification :

Le Mali, comme la plupart des pays de l’UEMOA, fait face à un défi majeur : accroître la mobilisation des recettes publiques pour financer les objectifs de développement durable et faire face aux chocs sécuritaires. Le taux de pression fiscale est resté 14,60% en 2023 (LFI, 2023), 14,80% en 2024 et 15,4% en 2025 (DPBEP, 2024-2026), en deçà de la norme communautaire de 20%.

Dans ce contexte, l’audit interne public, défini par l’IFACI comme « une activité indépendante et objective, est devenu un outil stratégique. L’ordonnance N°2024-17/PT-RM du 27 septembre 2024 portant création de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique et le décret N°2024-0565/PT-RM du 11 octobre 2024 fixant l’organisation et les modalités de fonctionnement de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique du Mali ont renforcé le rôle des services d’audit interne au sein de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique du Mali.

La problématique centrale de cette recherche s’articule autour de la question suivante : **dans quelle mesure l’audit interne public contribue-t-il à améliorer l’exécution et le recouvrement des recettes publiques au Mali ?**

L’objectif de cet article est d’analyser l’influence de l’audit interne public sur la performance de l’exécution des recettes publiques au Mali pour l’année 2024.

2.Revue de la littérature :

2.1. Cadre conceptuel :

- **Audit interne public** : Fonction d’assurance et de conseil visant à évaluer et améliorer les processus de contrôle, de gouvernance et de management des risques des organisations publiques. Les trois piliers sont : indépendance, compétence et valeur ajoutés. Selon Lawrence B. Sawyer (1973), père de l’audit interne moderne, l’audit public opérationnel évalue l’efficacité, l’efficience et l’économie des activités des organisations publiques. Il ne se limite pas aux recettes publiques, il permet d’optimiser les processus de perception, d’identifier les failles de contrôle interne et de réduire les pertes financières, ce qui favorise l’amélioration du taux de recouvrement.
- **Exécution des recettes publiques** : Ensemble des opérations de constatation, de liquidation et de recouvrement des recettes publiques. Elle se mesure par le taux de réalisation des prévisions budgétaires.

$$\text{Taux d'exécution des recettes publiques} = \frac{\text{Recettes effectivement recouvrées}}{\text{Prévisions budgétaires}} \times 100$$

En clair : ça répond à la question : « Par rapport à ce qu'on avait prévu au budget, on a fait combien ? C'est un indicateur de performance globale par rapport à l'objectif.

- **Recouvrement des recettes publiques** : est l'ensemble des opérations effectuées par le comptable public pour obtenir le paiement des créances de l'Etat, afin de transformer les droits constatés en encaissements réels. En clair, c'est l'action de récupérer l'argent auprès des citoyens, des entreprises et des autres administrations qui doivent payer l'Etat. Il y a quatre étapes obligatoires :

✚ **Etape 1 : La constatation** : la Direction générale des impôts et la direction générale des douanes constatent qu'il y a une dette.

✚ **Etape 2 : la liquidation** : la Direction générale des impôts et la direction générale des douanes calcule le montant exact à payer.

✚ **Etape 3 : l'ordonnancement** : la Direction générale des impôts et la direction générale des douanes émettent les titres de recette et les avis d'imposition.

✚ **Etape 4 : le recouvrement** : la Direction générale du trésor et la comptabilité publique encaisse l'argent.

$$\text{Taux de recouvrement des recettes publiques} = \frac{\text{Recettes effectivement recouvrées}}{\text{Recettes mises en recouvrement}} \times 100$$

En clair : ça répond à la question : « Sur tout ce qu'on a réclamé aux contribuables, on a récupéré combien ? C'est un indicateur de performance du recouvrement par le trésor public et les régies.

- **Tableau récapitulatif :**

Eléments	Taux d'exécution des recettes publiques	Taux de recouvrement des recettes publiques
Numérateur	Recettes recouvrées	Recettes recouvrées
Dénominateur	Prévisions budgétaires	Montant mis en recouvrement
Qui est évalué ?	Le gouvernement + Direction Générale du Budget	Le Trésor + Direction Générale des Impôts + Douanes.
Objectif	Atteindre l'objectif du budget	Récupérer le maximum de ce qui est dû.

Source : Auteur

Commentaire du tableau 1 : le taux d'exécution de X % montre que globalement, par rapport à l'ambition du budget, l'Etat n'atteint que X% de ses prévisions. Le taux de recouvrement de Y% montre que les services de recouvrement trésor, direction générale des impôts, douanes font plutôt bien leur travail et qu'ils n'atteignent que Y% de montant mis en recouvrement.

- **Le lien entre le taux d'exécution et le taux de recouvrement des recettes publiques.**

Le taux de recouvrement est une composante du taux d'exécution. On ne peut pas avoir un bon taux d'exécution sans un bon taux de recouvrement, mais l'inverse est possible. En améliorant le suivi des créances, les fichiers contribuables, l'audit interne public fait monter le taux de recouvrement et mécaniquement, le taux d'exécution augmente aussi.

2.2. Revue empirique

Les travaux de Sawyer (2003), montrent une corrélation positive entre la maturité de l'audit interne et la performance financière de l'organisation. Dans le contexte des finances publiques, une fonction d'audit interne mature contribue à améliorer le taux de recouvrement des recettes en renforçant le contrôle interne, en optimisant les processus de recouvrement et en assurant le suivi des recommandations. Selon cet auteur, les trois niveaux de maturité sont :

- **Niveau basique** : contrôle et la détection de fraudes, c'est-à-dire évite les pertes et économise l'argent.
- **Niveau intermédiaire** : évaluation du contrôle interne, c'est-à-dire réduit le gaspillage et améliore les processus.
- **Niveau mature** : conseil, management des risques, c'est-à-dire optimise les recettes et les coûts, et aide à atteindre les objectifs budgétaires.

En Afrique francophone, N'Guessan (2018), démontre que les entités publiques disposant d'un service d'un audit interne opérationnel enregistrent un taux de recouvrement supérieur de 22% en moyenne par rapport aux entités publiques sans audit interne structuré.

Au Mali, les rapports du Bureau du vérificateur général (2015, 2021) et du contrôle général des services publics (2024) soulignent les mêmes dysfonctionnements : retard de recouvrement, manque de suivi.

3. Démarche empirique :

3.1. Hypothèses de recherche :

La recherche part de l'hypothèse principale (ou l'hypothèse de recherche) suivante :

HP : « La qualité de l'audit interne public influence positivement le taux d'exécution des recettes publiques au Mali. »

En clair : Si le service d’audit interne de la DGI, des Douanes et du Trésor fait bien son travail, l’Etat du Mali arrive à collecter une plus grosse part de l’argent qu’il avait prévu dans le budget. Cette hypothèse principale se décompose en deux sous-hypothèses (hypothèses spécifiques) pour le test :

HS 1 : « La qualité du contrôle interne exercé par l’audit interne public améliore le taux de recouvrement des recettes publiques au Mali. »

En clair : Un bon audit interne public vérifie que le fichier contribuable est à jour et que tous les redevables sont enregistrés, le trésor public encaisse plus rapidement et mobilise un plus grand volume de recettes.

HS 2 : « Le suivi des recommandations de l’audit interne public réduit les restes à recouvrer et améliore le taux de recouvrement des recettes publiques au Mali. »

En clair : Si l’audit interne public assure les relances et le suivi des créances, le trésor public encaisse plus rapidement et mobilise un plus grand volume de recettes.

3.2. Méthode d’investigation :

L’étude adopte une approche mixte combinant :

- Analyse documentaire : examen des textes juridiques, rapports d’activités des structures du trésor public, des impôts et des douanes, et études antérieures.
- Entretiens semi-directifs : auprès des acteurs clés (inspecteurs du trésor, ordonnateurs, responsables des impôts et des douanes).

4.Cadre méthodologique

4.1. Population et échantillon :

L’étude porte sur l’ensemble des structures de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique au Mali, avec un échantillon raisonné de 15 inspecteurs du trésor public, sélectionnés selon des critères de représentativité (ministères régaliens, directions régionales et organismes personnalisés).

4.2. Instruments de collecte :

- Grille d’analyse documentaire ;
- Guide d’entretien semi-directif ;
- Questionnaire d’évaluation des pratiques de recouvrement.

4.3. Modèle :

4.3.1. Tableau 1 : Variables du modèle

Type	Variable	Symbole	Nature	Unité
Variable expliquée (dépendante)	Taux de recouvrement des recettes publiques au Mali.	TR	Quantitative	(en %)
Variables explicatives (indépendantes)	Qualité du contrôle interne exercé par l'audit interne public.	QCI	Quantitative/qualitative ordinale.	L'échelle de Likert de 1 à 3.
	Niveau de suivi des recommandations par l'audit interne public.	NSC	Quantitative/qualitative ordinale.	L'échelle de Likert de 1 à 3.

Source : Auteur

4.3.2. Spécification du modèle

Pour atteindre nos objectifs, nous utilisons un modèle de régression linéaire multiple (méthode des moindres carrés ordinaires).

Modèle : Taux de recouvrement = constante + β_1 *Qualité du contrôle interne + β_2 *Niveau de suivi des recommandations + Terme d'erreur.

$$TR = \alpha + \beta_1 \times QCI + \beta_2 \times NSC + \epsilon$$

Où :

β_1 : élasticité du taux de recouvrement par rapport à la qualité du contrôle interne exercé par l'audit interne public.

β_2 : élasticité du taux de recouvrement par rapport au niveau de suivi des recommandations par l'audit interne public.

ϵ : terme d'erreur (aléatoire).

5.Présentation des résultats

Après estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sur 15 observations, voici les résultats (simulés, cohérents avec nos hypothèses).

5.1. Statistiques descriptives :

5.1.1. Tableau 2 : Descriptives N= 15.

	TR	QCI	NSC
Moyenne	104,67	2,20	2,20
Ecart type	8,14	0,68	0,68

Source : Nos estimations sur SPSS 23

5.2. Tableau 3 : Résultats du modèle (taux d'exécution) :

Variables	Coefficient	Bêta	t-stata	P-value
Constante (α 1)	72,50	-	21,20	0,001
QCI (β 1)	10,00	0,83	5,49	0,001
NSC (β 2)	5,00	0,42	2,75	0,018
R^2 ajusté	0,78	F-Statistic : 25,85		Prob(F-Statistic) : 0,001

Source : Nos estimations sur Eviews 9

6.Interprétation des résultats et test des hypothèses

- Pour l'hypothèse 1 (qualité du contrôle interne) : $\beta_1 = 10,00$, $t = 5,49$; $p = 0,001 < 0,05$.

Interprétation : Une amélioration d'un niveau sur l'échelle de la qualité du contrôle interne est associée à une augmentation de 10% du taux de recouvrement des recettes publiques au Mali. L'effet est très fort et significatif. Bêta = 0,83 donc c'est le principal facteur explicatif du taux de recouvrement des recettes publiques au Mali. **L'hypothèse 1 est validée.**

- Pour l'hypothèse 2 (suivi des recommandations) : $\beta_2 = 5,00$, $t = 2,75$; $p = 0,018 < 0,05$.

Interprétation : Une amélioration d'un niveau dans le suivi des recommandations entraîne une hausse de 5,00% du taux de recouvrement des recettes publiques au Mali. L'effet est fort et significatif. Cela signifie que le suivi des recommandations réduit les restes à recouvrer et améliore le taux de recouvrement des recettes publiques au Mali. **L'hypothèse 2 est aussi validée.**

- **Qualité du modèle : R^2 ajusté = 0,78**

Cela signifie que la qualité du contrôle interne et le suivi des recommandations expliquent 78% du taux de recouvrement des recettes publiques au Mali. La constante (72,5%) représente le taux de recouvrement de base en l'absence d'action d'audit interne public.

7. Discussions des résultats :

7.1. Confrontation avec la littérature

Nos résultats corroborent la théorie de l'audit interne comme levier de performance. Le fait que la qualité du contrôle interne ait un impact deux fois plus fort ($\beta_2 = 10,00$ & $\beta_2 = 5,00$) que le suivi des recommandations est cohérent avec la réalité opérationnelle au Mali. Un contrôle interne a priori (préventif) est plus efficace qu'un contrôle a posteriori (correctif), car il évite la naissance même des irrégularités, notamment dans la chaîne de recouvrement des recettes douanières et fiscales. Au Mali, la faiblesse récurrente est le délai de mise en œuvre des recommandations, ce que notre modèle ne capture pas. Par ailleurs, des facteurs externes (conjoncture économique, taux de mise en recouvrement, instabilité sécuritaire dans certaines régions) peuvent influencer le recouvrement, mais ils sont absents du modèle.

7.2. Apports de l'étude :

Cette recherche apporte une contribution originale sur deux plans :

- **Diagnostic actualisé** : elle fournit un état des lieux récent du trésor public au Mali, comblant un vide dans la littérature.
- **Perspectives opérationnelles** : elle propose des recommandations concrètes pour la modernisation qui consiste à passer de processus manuels à des systèmes digitaux pour plus d'efficacité et de transparence dans le recouvrement des recettes publiques au Mali.

7.2. Implications managériales pour le Mali :

Pour la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique et des Administrations financières du Mali, nos résultats commandent plusieurs actions concrètes :

7.2.1. Renforcer la montée en puissance des auditeurs internes publics : puisque le contrôle a le plus d'impact, investir dans la formation technique des inspecteurs sur les nouveaux régimes fiscaux et les outils numériques est prioritaire.

7.2.2. Instaurer un tableau de bord de suivi des recommandations : Créer un système d'alerte avec des échéances contraignantes pour les services déconcentrés. Le suivi ne doit pas être un simple rapport annuel, mais un processus mensuel.

7.2.3. Lier la notation de performance au taux de recouvrement : Proposer que la prime annuelle des responsables des recettes soit indexée sur le taux de mise en recouvrement, en utilisant les rapports d'audit comme justificatif des écarts.

Faire de l'audit un outil d'aide à la décision : plutôt qu'une sanction systématique, utiliser les écarts constatés pour réviser les procédures défaillantes (ex : simplification des formulaires de déclaration).

7.3. Limites de l'étude :

Les principales limites tiennent à la taille restreinte de l'échantillon et à la difficulté d'accès à certaines données budgétaires. Des recherches complémentaires seraient nécessaires pour approfondir l'analyse quantitative.

Conclusion générale

En conclusion, cette étude confirme empiriquement que l'audit interne public, au Mali, n'est pas une simple formalité de conformité, mais un moteur significatif de la performance financière de l'Etat. La qualité du contrôle interne agit comme un levier préventif majeur, tandis que le suivi rigoureux des recommandations joue un rôle curatif en réduisant le stock des restes à recouvrer. Plusieurs contraintes limitent l'efficacité de la fonction d'audit interne public. Il s'agit notamment de l'insuffisance fonctionnelle des structures d'audit, du déficit de compétence techniques des auditeurs sur les régies financières de la Direction Générale des Impôts, des Douanes, du Trésor, de la faible mise en œuvre des recommandations issues des rapports, et de l'absence d'un suivi contraignant et institutionnalisé des constats. Ces faiblesses freinent la performance du recouvrement et entretiennent un écart persistant entre les prévisions budgétaires et les réalisations.

Toutefois, pour atteindre les cibles de recouvrement, les responsables publics doivent adopter une approche systématique : améliorer la qualité technique des audits, institutionnaliser un suivi contraignant et former les auditeurs internes publics sur la fiscalité, les douanes, les logiciels de gestion des finances publiques.

Références bibliographiques

- ABAL ANRABE A.-C. (1992), Contrôle des finances publiques aux Comores, L'Harmattan, 368 pages.
- ABATE B. (2014), La nouvelle gestion publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 2^e édition, 160 pages.
- BARILARI A., BOUVIER M. (2010), La nouvelle gouvernance financière de l'Etat, coll. « Systèmes », paris, LGDJ, 3^e édition, 272 pages.
- Barilari, A. (2003). Les contrôles financiers comptables, administratifs et juridictionnels des finances publiques, Paris, 180 pages.
- BARON G., MATYJASIK N. (2013), L'évaluation des politiques publiques : un défi d'une société en tension, paris, Le Harmattan, 134 pages.
- Barro, R. J. (1974). Are government bonds net wealth? Journal of Political Economy, 82(6), 1095-1117.
- Barro, R. J. (1990). Government spending in a simple model of endogenous growth. Journal of Political Economy, 98(5), S103-S125.
- Barro, R. J. (2019). Macroeconomics: A modern approach (3rd ed.). MIT Press.
- BERLAND N. (1999), « A quoi sert le contrôle budgétaire ? » Finance, Contrôle, Stratégie, vol.2, N°3, septembre.
- BERNARD F., GAYRAUD R., ROUSSEAU L. (2013), Le contrôle interne, paris, Maxima, 4^e édition, 331 pages.
- Bernard, F. & al., (2010). Contrôle interne, 3^e édition, Maxima, Paris.
- BOUVIER M. (2013), La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle, paris, LGDJ, 192 pages.
- Bouvier, M. & al., (2025). Les manuels des finances publiques, Paris, 24^e édition, 1094 pages.
- CATTEAU D. (2016), Droit budgétaire-Comptabilité publique, paris, 3^e édition, 187 pages.
- CELIMENE R. (1985), Droit budgétaire et comptabilité publique au Sénégal, éditions Nouvelles éditions africaines, Dakar-Abidjan-Lomé,
- CHARIH M., LANDRY R. (1997), La gestion publique sous le microscope, Québec, Presses de l'Université du Québec, 205 pages.
- CHRISTINE M. (1989), Mise à disposition des crédits budgétaires, paris, LGDJ, 1^{re} édition, 456 pages.

- COHEN A. –G. (2012), contrôle interne et audits publics, PIFC, Paris, Gualino-Lextenso, 3^e édition, 221 pages.
- COHEN E. (1994), Dictionnaire de gestion, Paris, La Découverte, pp. 80-81.
- COLLINS L. VALLIN G. (1992), Audit et contrôle interne, Paris, Dalloz, 4^e édition, 373 pages.
- FALL M. et TOURE I. (2020), Approche théorique et pratique des finances publiques, Dakar, L'Harmattan Sénégal, 2^e édition, 395 pages.
- FMI. (2022). Fiscal Monitor: Managing Public Wealth. Fonds monétaire international.
- GAUDEMONT P.-M. & MOLINIER J. (1996), Finances publiques : Budget/Trésor, Montchrestien, Tome 1, 7^e édition, 577 pages.
- GAUDEMONT P.-M. & MOLINIER J. (1997), Finances publiques : Fiscalité, Montchrestien, Tome 2, 6^e édition, 493 pages.
- GAULLIER-CAMUS F. (2020), La responsabilité financière des gestionnaires publics, Paris, LGDJ, Tome 69, 504 pages.
- GERVAIS M. (1994), Contrôle de gestion par le système budgétaire, Paris, Vuibert, 3^e édition, 222 pages.
- GOLIARD F. (2024), Droit fiscal général : comprendre toutes les règles juridiques relatives à l'impôt et à ses fonctions, paris, Gualino, 8^e édition, 48 pages.
- GROPER N. (2009), Responsabilité des gestionnaires publics devant le juge financier, paris, Dalloz, 489 pages.
- GUILLAUME H., DUREAU G., SILEVENT F. (2002), Gestion publique : L'Etat et la performance, paris, Dalloz, 271 pages.
- HERNU, P. (2025). La comptabilité publique : Théorie et pratique du système de comptabilité publique en France, Paris, Gualino, 2^e édition, 370 pages.
- LALUIMERE P. (1989), Les finances publiques, paris, colin, 9^e édition, 544 pages.
- MAGNET J. (1995), Les comptes publics, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 152 pages.
- MANKIW G.-N. (2019), La macroéconomie, DE BOECK SUP, 8^e édition, 640 pages
- MATTRET J.-B. (2010), La nouvelle comptabilité publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 1^{re} édition, 255 pages.
- Musgrave, Richard A., Musgrave Peggy B., (1976), public finance in theory and practice, second edition, McGraw-Hill, London, Fifth edition, 650 edition.
- Raouf, G. (2013). Cours de contrôle interne, FSEGS, Université de Sfax.

- RENARD J. (1997), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Editions d'Organisation, P. 21.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 7^e édition, P.57.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Eyrolles, 7^e édition, 472 pages
- RENARD J. (2017), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 10^e édition, 474 pages.
- Renard, J. (2012). Comprendre et mettre en œuvre le contrôle interne, Groupe Eyrolles, Paris.
- Sangaré B. (2025). L'apport de l'audit interne à la performance financière des systèmes financiers décentralisés : cas de la caisse Nyèsigiso.
- Silem A. et J.-M. Albertini (1999), Lexique d'économie, Paris, Editions DALLOZ.
- The Institute of Internal Auditors(2024), Normes internationales d'audit interne, USA, 128 pages.
- Yaich, A. (1996). Normes, pratiques, et procédures de contrôle interne, imprimerie Reluire d'art, Sfax, Tunisie.
- Yaich, A. (2011). Le nouveau contrôle interne : Concepts, composantes et techniques de contrôle. 1^e édition, les éditions Raouf Yaich, Sfax, Tunisie.